LES ROUTES AU QUOTIDIEN :

UN ENGAGEMENT DE PROXIMITÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



DOSSIER DE PRESSE

NOVEMBRE 2026

NIÈVRE le département

PRÉSERVER NOS ROUTES :

UN DÉFI COLLECTIF, DES RÉPONSES À CONSTRUIRE ENSEMBLE

La route est au cœur de notre quotidien. Elle permet de rejoindre son travail, d'accéder aux services publics, d'emmener les enfants à l'école, de faire vivre nos entreprises et de relier nos communes. Elle est une condition essentielle de l'attractivité et de la vitalité de nos territoires.

Mais entretenir les routes devient aujourd'hui un défi de plus en plus difficile à relever pour les collectivités. Partout en France, les Départements et les communes sont confrontés à la même équation : des infrastructures qui vieillissent, des besoins qui augmentent, des événements climatiques qui accélèrent les dégradations et des budgets publics de plus en plus contraints.

Pour autant, les réalités territoriales ne sont pas les mêmes. Dans la Nièvre, le Conseil départemental assure l'entretien de 4 370 kilomètres de routes départementales. Rapporté à la population, cela représente près de 22 mètres par habitant, contre 22 centimètres dans les Hauts-de-Seine, soit un réseau près de 100 fois plus important.

Le Conseil départemental prend pleinement sa part. Il mobilise chaque jour ses équipes et ses moyens pour entretenir, sécuriser et moderniser son réseau, assurer la viabilité hivernale, surveiller les ouvrages d'art et intervenir en cas d'accident ou d'événement climatique. Avec 320 agents, répartis sur 23 sites, il dispose d'une organisation de proximité et de compétences techniques qui lui permettent d'intervenir sur l'ensemble du territoire. Il accompagne également les communes dans leurs propres investissements et maintient à cet effet une enveloppe de 5 millions d'euros par an, notamment pour leurs projets de voirie.

Cet engagement est indispensable, mais il ne suffira pas à répondre durablement à l'ampleur des besoins. Nous devons regarder collectivement les choses en face : nos infrastructures sont soumises à de nouvelles contraintes et notre modèle de financement doit évoluer. Il nous faut explorer de nouvelles sources de financement, mais aussi innover dans nos pratiques, mieux anticiper les dégradations, privilégier les interventions préventives, expérimenter de nouvelles techniques et mutualiser davantage nos moyens.

C'est précisément l'ambition de ces Rencontres de la route. Réunir les maires, les intercommunalités, les professionnels des travaux publics et les acteurs techniques pour dépasser le seul constat des difficultés, partager les expériences et identifier des solutions concrètes. Parce qu'aucune collectivité ne pourra relever seule ce défi, nous avons besoin de mieux travailler ensemble.

Préserver nos routes, c'est préserver la sécurité des usagers, la continuité des déplacements et l'avenir de nos territoires. C'est une responsabilité commune qui appelle aujourd'hui des réponses nouvelles.



Fabien BAZIN
Président du Conseil départemental de la Nièvre



Alain HERTELOUP
Vice-président du Conseil départemental de la Nièvre en charge des infrastructures, des bâtiments et des déplacements

SOMMAIRE

Un réseau routier dense qui irrigue l'ensemble du territoire Nivernais • p 3

Le Conseil départemental : des compétences techniques et polyvalentes au service des Nivernais • p 4

Une mobilisation quotidienne et de proximité : sécuriser le réseau routier et protéger les Nivernais • p 5

Répondre aux nouveaux défis : coopérer et s'adapter • p 6

Répondre aux nouveaux défis : innover • p 7

UN RÉSEAU ROUTIER DENSE

QUI IRRIGUE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NIVERNAIS

Le Conseil départemental veille à la préservation et au bon état des infrastructures relevant de son domaine public. Il garantit ainsi les conditions de circulation des personnes et des biens, tout en assurant la sécurité des usagers.

Ce patrimoine représente notamment **4 370 kilomètres de routes départementales**, ainsi que leurs dépendances : accotements, fossés, ouvrages hydrauliques (busages) et certaines aires de repos. Autant d'équipements indispensables au fonctionnement, à l'entretien et à la sécurisation du réseau.

La gestion départementale porte également sur de nombreux ouvrages et équipements complémentaires, parmi lesquels les ponts, la signalisation, les ouvrages annexes et les dispositifs de sécurité.

Au total, la collectivité assure la gestion de **1 118 ouvrages d'art**.

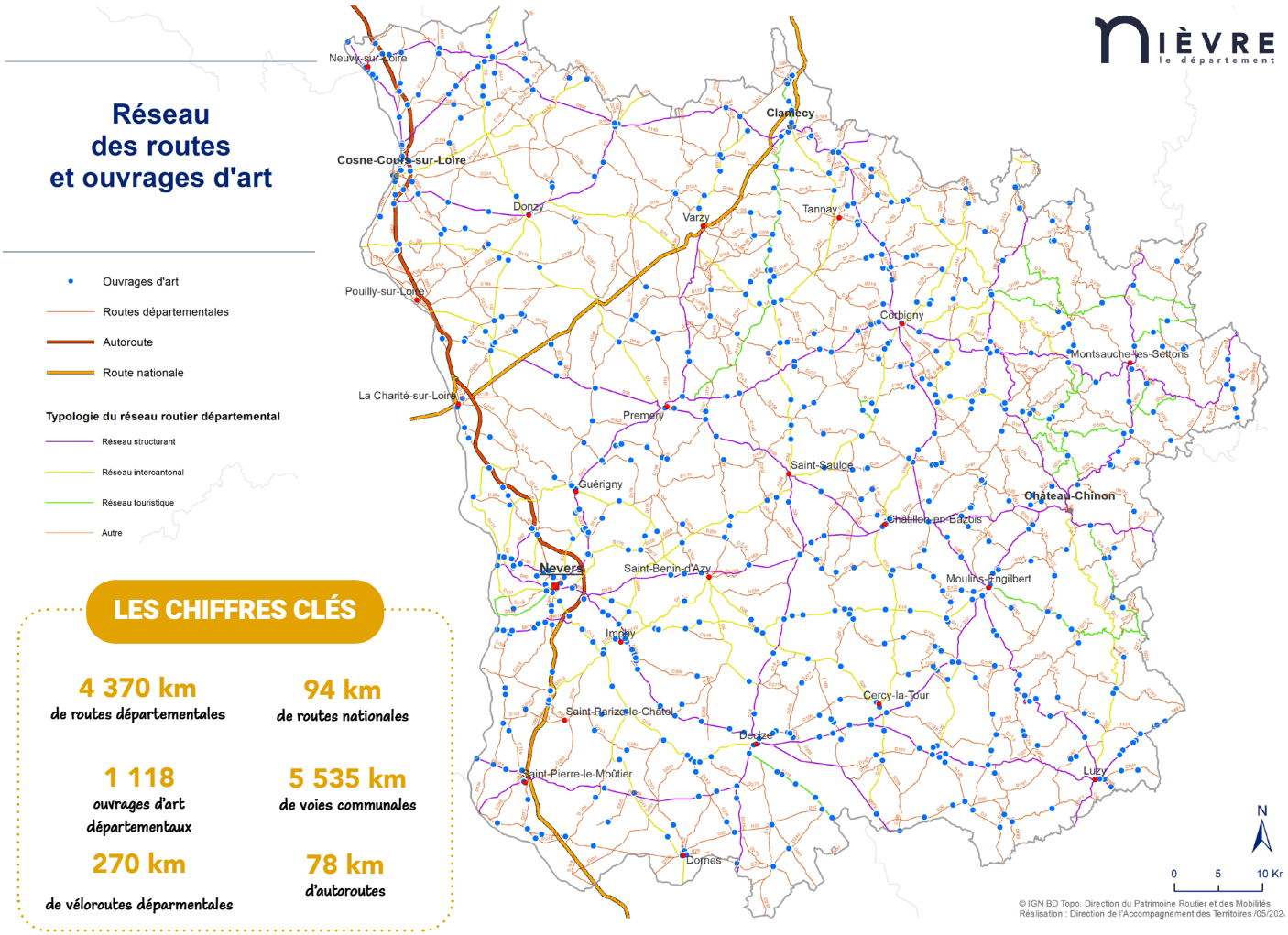

LES CHIFFRES CLÉS

4 370 km
de routes départementales

94 km
de routes nationales

1 118
ouvrages d'art départementaux

5 535 km
de voies communales

270 km
de véloroutes départementales

78 km
d'autoroutes

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

DES COMPÉTENCES TECHNIQUES ET POLYVALENTES AU SERVICE DES NIVERNAIS

Pour entretenir les routes, le Conseil départemental joue la proximité

Ses missions couvrent plusieurs domaines essentiels :

- **L'entretien, la maintenance et la rénovation** du réseau routier départemental ;
- **La mise en œuvre du règlement de voirie** départementale, qui définit les prescriptions réglementaires et techniques applicables aux usagers, aux gestionnaires et aux entreprises intervenant sur le réseau ;
- **La surveillance de la sécurité et des conditions d'utilisation** des routes, notamment dans le cadre de la viabilité hivernale et des barrières de dégel ;
- **L'information des usagers** sur les conditions de circulation, les perturbations et les éventuelles restrictions ;
- **Le suivi de la fréquentation et des usages du réseau**, à travers les comptages routiers et l'analyse de l'accidentologie, afin d'améliorer la connaissance du trafic et l'exploitation des infrastructures.

À cette organisation s'ajoute le service Nièvre Travaux et Matériels (NTM), implanté sur deux sites : Nevers et Corbigny, où se trouve également la centrale d'enrobage.

LA DIRECTION DU PATRIMOINE ROUTIER ET MOBILITÉS

La Direction du patrimoine routier et des mobilités pilote, entretient et modernise un patrimoine diversifié : **4 370 km** de routes, **180 km** de véloroutes, **804 ouvrages d'art**, mais aussi la partie centrale du Canal du Nivernais et certains espaces naturels sensibles. Avec un **budget de 21 M€** en 2025, dont 11 M€ d'investissement, elle s'appuie sur **320 agents** répartis sur **23 sites** et **5 services** pour assurer ses missions au plus près des territoires.

NIÈVRE TRAVAUX ET MATÉRIELS

Le service Nièvre Travaux et Matériels réalise directement de nombreux travaux d'entretien et de réparation des routes départementales : enduits, reprofilage, marquage, sécurisation, fauchage, élagage, terrassement et maçonnerie. Il assure également la maintenance d'environ **500 véhicules et engins** et exploite une centrale d'enrobage à froid à Corbigny, qui produit près de **20 000 tonnes de matériaux** par an. Mobilisant **50 agents** sur deux sites (Nevers et Corbigny), le service réalise chaque année **500 000 m²** d'enduits, **90 000 m²** de marquage et met en œuvre 8 000 tonnes de grave pour le reprofilage des chaussées.

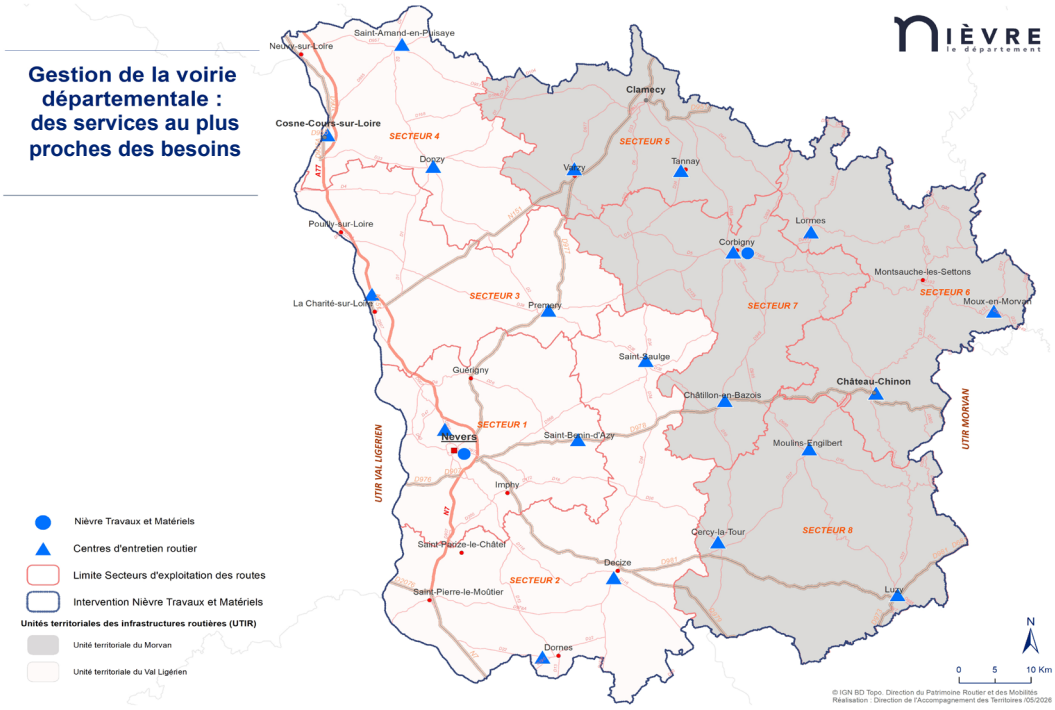

UNE MOBILISATION QUOTIDIENNE ET DE PROXIMITÉ :

SÉCURISER LE RÉSEAU ROUTIER ET PROTÉGER LES NIVERNAIS

Au-delà des opérations régulières d'entretien, le Conseil départemental assure une surveillance continue de son réseau routier afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de situation nécessitant une mise en sécurité.

Les équipes départementales sont ainsi mobilisées lors de différents événements : accidents de la circulation, chutes d'arbres, problèmes de signalisation ou encore phénomènes météorologiques susceptibles de perturber les déplacements, notamment les inondations, le verglas et les chutes de neige.

En 2025, les agents de la collectivité ont réalisé **472 interventions de sécurisation**, en dehors des missions relevant de la viabilité hivernale. Ces opérations ont représenté 894 heures d'intervention, mobilisant **681** agents pour un total de **1 343** heures-agents.

Au delà des conditions climatiques hivernales extrêmes, le Département veille également à préserver la viabilité du réseau pour limiter les dégradations liées aux épisodes de fortes chaleurs.

LES CHIFFRES CLÉS

472
interventions en 2025 (hors viabilité hivernale)

1h53
durée moyenne d'une intervention

894h
d'interventions en 2025

28 min.
délai moyen d'interventions

75%
des interventions durent plus d'1h



La viabilité hivernale : garantir la sécurité et la continuité des déplacements

La viabilité hivernale regroupe l'ensemble des actions préventives et curatives mises en œuvre pour faire face aux phénomènes météorologiques hivernaux, notamment la neige et le verglas. L'objectif est d'en limiter les conséquences sur les routes, de maintenir les meilleures conditions possibles de circulation et de sécurité et de préserver la continuité des activités sur l'ensemble du territoire.

Cette mission mobilise les différents services du Conseil départemental. Elle repose notamment sur des patrouilles chargées de surveiller l'état du réseau et sur des interventions adaptées aux conditions météorologiques, parmi lesquelles les opérations de salage. Pour la saison 2024-2025, **647 interventions** ont été réalisées sur 47 jours, soit **1 232 heures d'intervention** hors patrouilles.

En parallèle, la collectivité assure l'information des usagers sur les conditions de circulation et l'état des routes, notamment par l'intermédiaire des radios locales et du site internet du Département.

RÉPONDRE AUX NOUVEAUX DÉFIS :

S'ADAPTER ET COOPÉRER

Entre 2015 et 2024, **le Conseil départemental a consacré 16,7 millions d'euros à la mise à deux fois deux voies de la RN7** entre Moiry, au sud de Nevers Magny-Cours, et la limite de l'Allier. Sur un investissement global de **91,5 millions d'euros**, cette participation représente 15 % du financement, à parité avec la Région, l'État prenant en charge les 70 % restants. Cet engagement illustre le rôle du Département dans les grands projets d'aménagement qui dépassent les frontières de son réseau et contribuent à améliorer les déplacements dans le territoire.

La coopération s'exerce également au plus près des communes. **Le Département accompagne les collectivités de moins de 10 000 habitants en redistribuant une partie du produit des amendes de police vers des opérations d'amélioration de la sécurité routière.** Les aides peuvent atteindre 50 % ou 40 % du montant hors taxes des travaux, dans la limite de 80 000 euros. En 2025, **520 519 euros** ont ainsi permis de soutenir 25 projets communaux ou intercommunaux.

Cette solidarité territoriale se traduit aussi par une gestion partagée des infrastructures avec les départements voisins. Les conventions renouvelées en 2025 avec le Cher et l'Allier organisent notamment le financement à parts égales des diagnostics, études et travaux sur les grands ponts de la Loire et de l'Allier.

Face aux effets du changement climatique, cette coopération devient essentielle : entretien des ouvrages, prévention des risques d'inondation, adaptation des chaussées aux fortes chaleurs et préservation de la biodiversité mobilisent les collectivités et leurs partenaires.

L'objectif est commun : garantir la sécurité des usagers et la continuité des déplacements, tout en préparant durablement le réseau routier aux évolutions du territoire.



LES CHIFFRES CLÉS

2 000 000€
de dotation cantonale d'équipement dont 50% réservés aux routes

520 000€
d'amendes de police consacrées à la sécurité routière

1 700 000€
de contrat de partenariat

Au total près de
4 500 000€
par an au service des communes

RÉPONDRE AUX NOUVEAUX DÉFIS :

INNOVER

Avec près de 4 370 kilomètres de routes départementales à entretenir, le Conseil départemental de la Nièvre doit conjuguer sécurité des déplacements, maîtrise des coûts et adaptation aux évolutions climatiques. Pour relever ces défis, il mise sur l'innovation, en développant de nouvelles techniques d'entretien, en expérimentant des matériaux moins impactants pour l'environnement et en faisant évoluer ses pratiques. Une démarche qui s'appuie aussi sur l'ingéniosité des agents de terrain.

Au centre d'entretien routier de Donzy, **les équipes ont ainsi conçu et fabriqué la Cage24, une répandeuse de grave-émulsion à froid homologuée CE** en juillet 2025. Destinée à intervenir sur quelque 300 kilomètres de petites routes des secteurs de Cosne-sur-Loire, Donzy et Saint-Amand-en-Puisaye, cette machine permet d'entretenir la couche de roulement avec un équipement imaginé au plus près des besoins du réseau. Une innovation née directement de l'expérience des agents, qui contribue à gagner en réactivité.

La transition passe également par les matériaux utilisés. **Les services départementaux recourent davantage aux enrobés tièdes, qui permettent de réduire la consommation d'énergie**, ainsi qu'aux matériaux recyclés. Selon la nature des chantiers, les agrégats d'enrobés peuvent représenter jusqu'à 40 % dans les graves-bitume et entre 20 et 30 % dans les enrobés.

Le Département expérimente aussi des solutions innovantes, comme le Carbon Light, un enrobé tiède intégrant un additif biosourcé d'origine végétale et 30 % d'agrégats recyclés. Utilisé sur un chantier en 2024, ce procédé permet d'abaisser de 30 °C la température de fabrication et de réduire de 30 % l'empreinte carbone liée à la fabrication d'une tonne d'enrobé.

Des chaussées mieux armées face aux fortes chaleurs

Autre réponse, cette fois aux épisodes de fortes chaleurs : le traitement des chaussées au lait de chaux. Durant l'été 2026, les températures élevées ont fortement affecté certains enduits superficiels, provoquant des remontées de liant bitumineux en surface, appelées « ressuage ». Sous l'effet de la chaleur, ce liant se liquéfie et peut favoriser des arrachements au passage des véhicules, notamment des poids lourds. Pour prévenir ces dégradations, les équipes départementales ont multiplié les interventions au lait de chaux, une solution composée de chaux éteinte diluée dans l'eau. Une fois appliquée, elle sèche et forme une fine couche protectrice blanc-gris qui atténue l'action de la chaleur sur la chaussée.

De la conception d'équipements par les agents à l'expérimentation de nouveaux revêtements, en passant par ces traitements adaptés aux aléas climatiques, l'innovation prend ainsi des formes très concrètes. Elle vise un même objectif : préserver durablement le patrimoine routier nivernais tout en limitant l'impact environnemental de son entretien.







Répandeuse de grave à froid (CER de Donzy)



Travaux de marquage par Nièvre Travaux et Matériels


Travaux de l'aqueduc de la Celle-sur-Loire


Opération d'élagage


Opération de fauchage

Contact presse :

Marie GUÉRIN
Attachée de Presse
marie.guerindewaele@nievre.fr | 06 67 52 58 54

NIÈVRE le département

Hôtel du Département
58039 NEVERS CEDEX